

DÉCÈS ET AVIS DIVERS

rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

705 AVIS DE DÉCÈS

BLOUIN, Guy BOULET, Lucien-Jean BOUDET, Rose-Anna BRASSARD, Gilles COTE, Charlotte DAGENAIS, Jacques DENIS, Marie-Anne DUMAIS, Charles-Eugène FILIAULT, Hector GOSSELIN, Alphonse GOSSELIN, Danielle HARDY, M. Gérard HARVEY, Bernadette LAROCHE, Mlle Lise LEVESQUE, Dr Etienne MARLER, Hon. George PARADIS, Paul PERRON, Marie-Anne POULIN, Rose-Anna RATTE, Amédée VIENS, Euclide

BLOUIN (Guy)



A St-Henri de Lévis, le 12 avril 1981, à l'âge de 24 ans est décédé accidentellement M. Guy Blouin, fils de M. Jean-Marie Blouin et de Mme Roland Giroux. Il demeurait au 1138, rue Dupont, app. 3. St-Lambert. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 avril 1981, à 15 heures. Départ du salon funéraire de la salle municipale de St-Lambert à 14h45 sous la direction de Gonzague Valois & Fils Enr.

pour l'église de St-Lambert et de la au cimetière de St-Jean, Ile d'Orléans. Il laisse dans le deuil outre ses parents, son frère Marc, sa sœur Mme Serge Chalifour (Jeannette), ainsi que ses grands-parents, oncles, tantes, cousins et cousines.

BOULET (Lucien-Jean)



A Québec, le 11 avril 1981, à l'âge de 73 ans, est décédé Monsieur Lucien-Jean Boulet, agronome, époux de Mme Laurette Lepage. Il demeurait au 2913, La Providence, Sainte-Foy. Selon ses vœux, il ne sera pas exposé. Un service sera chanté, mercredi le 15 avril 1981, à 9h30 en l'église St-Louis de France. L'inhumation se fera au cimetière Belmont sous la direction de la maison Lepine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Denis Boulet (Lucie Soucy), M. et Mme Elizabeth Boulet (Clément Pierre), M. et Mme Guy Boulet (Patricia Shee); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; M. et Mme Albert Boulet. Sœur: Jeanne Boulet, M. René Boulet, M. et Mme Joseph Boulet, Mme Aline Boulet, Sœur Bernadette Boulet, Sœur Marie Boulet, Mme Lucie Boulet, Mme Yvonne Boulet, M. et Mme Napoléon Boulet ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, petits-enfants. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation Jean Levesque, Hôtel-Dieu de Québec, a/s Dr Louis Dionne, 11 cote du Palais, Québec, G1R 2J6

BOUDET (Rose-Anna Jolicoeur) — A l'Hôpital Général de Québec, le 13 avril 1981, à l'âge de 96 ans est décédée dame Rose-Anna Jolicoeur, épouse de feu Albert Boudet. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 avril à 10 heures. Départ du funéraire.

Lepine-Cloutier Ltée 950, 1ère Avenue à 9h40 pour l'église Jacques-Cartier et de la au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil, sa belle-sœur Mme Jules Jolicoeur Pecteau, ses neveux et nièces, Robert Jolicoeur (Thérèse Gravel), Lucien Jolicoeur (Cécile Pelletier), Stanislas Jolicoeur (Irene Tanguay), Valmore Jolicoeur, M. Paul Henri Jolicoeur (Paulette Auclair), Mme Roland Thorne (Paula Jolicoeur), Mme Edmond Garneau (Marie-Blanche Jolicoeur), Mme Louis Lartar (Irene Jolicoeur), M. et Mme Gaston Jolicoeur (Gisèle Lépine), M. et Mme Jean Jolicoeur (Gertrude Michaud), M. et Mme Avila Pageau (Adrienne Jolicoeur), M. et Mme Gérard Bussières (Yvette Jolicoeur). Pour renseignements: 529-3371.

BRASSARD (Gilles) — A Ste-Foy, le 13 avril 1981, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Gilles Brassard, représentant pharmaceutique, époux de Mme Rose Tardif. Il demeurait au 3155, chemin Ste-Foy. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 avril 1981, à 14h. Départ du funéraire.

Lepine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 13h45 pour la basilique Notre-Dame de Québec, et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille et son gendre: M. et Mme Jean Goulet (Louise); ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Anatole Giguère, M. et Mme H.P. Marcotte (Cécile), Mme Réal Simard (Bernadette), Mme Léon Matte (Éléonore Denis), Mme Narcisse Denis (Armandine Matte), M. et Mme Oswald Denis (Blanche Dubuc), Mme Jacob Denis (Rose Sauvageau), Mme Antoine Denis (Jeanne Cauchon); ses petits-enfants: Yves et Dominique, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

COTE (Charlotte Sauvageau) — A Donnacona, le 12 avril 1981, à l'âge de 40 ans, est décédée dame Charlotte Sauvageau, épouse de M. Marcel Côté. Elle demeurait au 718, Notre-Dame, Donnacona (Les Ecoreuils). Les funérailles auront lieu mercredi le 15 avril à 15h. Départ du funéraire. Roger Benoit & Fils Ltée 324 Notre-Dame Donnacona à 14h45 pour l'église St-Jean-Baptiste, Donnacona et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants: Sylvain et Sandra Côté; sa mère: Mme Ernest Sauvageau; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Léo Sauvageau (Marie-Paule Paquet), M. et Mme Claude Sauvageau (Carmen Gingras), M. et Mme Hervé Sauvageau (Lisette Marcotte), M. et Mme Charles-Eugène Sauvageau (Mariette Paradis), M. et Mme Yvan Sauvageau (Louise Blanchette), M. et Mme Pierre Sauvageau (Claire Bouffard), M. et Mme Guy Bouffard (Gisèle), M. et Mme Jacques Trépanier (Pierrette), M. et Mme Norbert Trépanier (Jacqueline), M. et Mme Laurent Côté (Monique Richard), M. et Mme Marcel Côté (Gisèle), M. et Mme Roger Dumais, M. et Mme Claudette, M. et Mme Marcel Dumais (Carole), M. et Mme Alfred Raymond (Yvette), M. et Mme Gaston Dussault (Paulette), M. et Mme Marcel Dussault (Lucille), M. et Mme Victor Trépanier

DUMAIS (Charles-Eugène) — A Québec, le 12 avril 1981, à l'âge de 66 ans et 11 mois, est décédé M. Charles-Eugène Dumais époux de Mme Yvonne Renaud. Il demeurait au 257, Montée de la Rivière Sud, Montmagny. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 15 avril à 14h. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc. 180 rue St-Ignace Montmagny à 13h45 pour l'église St-Mathieu de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Maurice Dumais et son amie Esther, M. et Mme Marcel Dion (Suzanne), M. et Mme Jacques Dumais (Mariette), M. et Mme Marcel Lavoie (Gisèle), M. et Mme Roger Dumais et son amie Claudette, M. et Mme Marcel Dumais (Carole), M. et Mme Alfred Raymond (Yvette), M. et Mme Gaston Dussault (Paulette), M. et Mme Marcel Dussault (Lucille), M. et Mme Victor Trépanier

(Yolande), M. et Mme Raymond Drolet (Thérèse), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines.

DAGENAIS (Jacques) — Accidentellement, à El Passo, Texas, le 9 avril 1981, à l'âge de 39 ans, est décédé Jacques Dagenais, président de Lallier Automobiles. Les funérailles auront lieu mardi le 14 avril à 14 heures. Départ du salon

Alfred Dallaire 2159 bl St-Martin Laval pour l'église Ste-Rose, 219 boul. Ste-Rose, et de là au crématorium Alfred Dallaire. Il laisse dans le deuil son épouse Denise Labelle, ses 3 filles: Sylvie, Lucie et Isabelle, ses parents: M. et Mme Emile Dagenais, une sœur Mme Pierre Campagnat (Louise), ses 2 frères: Pierre et son épouse Huguette Mercier, Michel et son épouse Francine Gagné, ses beaux-frères et belles-sœurs: Docteur et Mme Jean-Jacques Jetté, M. et Mme Claude Labelle, M. et Mme Alain Labelle, ainsi que ses neveux et nièces.

DENIS (Marie-Anne Giguère) — A Québec, le 12 avril 1981, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Marie-Anne Giguère, épouse de M. Hyacinthe Denis. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 avril 1981, à 14h. Départ du funéraire.

Lepine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 13h45 pour la basilique Notre-Dame de Québec, et de là au cimetière de l'Ancienne-Lorette. Elle laisse dans le deuil outre son époux, sa fille et son gendre: M. et Mme Jean Goulet (Louise); ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: M. et Mme Anatole Giguère, M. et Mme H.P. Marcotte (Cécile), Mme Réal Simard (Bernadette), Mme Léon Matte (Éléonore Denis), Mme Narcisse Denis (Armandine Matte), M. et Mme Oswald Denis (Blanche Dubuc), Mme Jacob Denis (Rose Sauvageau), Mme Antoine Denis (Jeanne Cauchon); ses petits-enfants: Yves et Dominique, plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements: 529-3371.

DUMAIS (Charles-Eugène) — A Québec, le 12 avril 1981, à l'âge de 66 ans et 11 mois, est décédé M. Charles-Eugène Dumais époux de Mme Yvonne Renaud. Il demeurait au 257, Montée de la Rivière Sud, Montmagny. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 15 avril à 14h. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc. 180 rue St-Ignace Montmagny à 13h45 pour l'église St-Mathieu de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Maurice Dumais et son amie Esther, M. et Mme Marcel Dion (Suzanne), M. et Mme Jacques Dumais (Mariette), M. et Mme Marcel Lavoie (Gisèle), M. et Mme Roger Dumais et son amie Claudette, M. et Mme Marcel Dumais (Carole), M. et Mme Alfred Raymond (Yvette), M. et Mme Gaston Dussault (Paulette), M. et Mme Marcel Dussault (Lucille), M. et Mme Victor Trépanier



Au centre hospitalier de l'Université Laval, le 12 avril 1981, à l'âge de 66 ans et 11 mois, est décédé M. Charles-Eugène Dumais époux de Mme Yvonne Renaud. Il demeurait au 257, Montée de la Rivière Sud, Montmagny. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 15 avril à 14h. Départ de la résidence funéraire Laurent Normand Inc. 180 rue St-Ignace Montmagny à 13h45 pour l'église St-Mathieu de Montmagny et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. Maurice Dumais et son amie Esther, M. et Mme Marcel Dion (Suzanne), M. et Mme Jacques Dumais (Mariette), M. et Mme Marcel Lavoie (Gisèle), M. et Mme Roger Dumais et son amie Claudette, M. et Mme Marcel Dumais (Carole), M. et Mme Alfred Raymond (Yvette), M. et Mme Gaston Dussault (Paulette), M. et Mme Marcel Dussault (Lucille), M. et Mme Victor Trépanier

Denise Dumais ainsi que plusieurs petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. Pour renseignements: 1-248-0545.

FILIAULT (Hector)



Au Centre d'accueil Orléans, le 12 avril 1981, à l'âge de 77 ans et 2 mois, est décédé M. Hector Filiault époux de feu Mme Marie-Sophie Fortier. Il demeurait au 700 boul. des Chutes, Beauport. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 avril à 10h. Départ de la résidence funéraire

Wilbrod Robert Inc. 738 ave Royale Beauport à 9h45 pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil sa fille Delia (Robert Dionne), ses petits-enfants: Danny, Michel, Gilbert, Jean-Claude et Monique, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Olivier Lortie, Mlle Albertine Fortier, M. et Mme Antoine Fortier, M. et Mme François Fortier, M. et Mme Hilarie Fortier, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Le salon sera ouvert de 14h à 17h et de 19h à 22h. Pour informations: 661-9223.

GOSSELIN (Alphonse) — A Québec, le 12 avril 1981, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Alphonse Gosselin, époux de feu Mme Eugénie Gosselin. Il demeurait au 1314 chemin St-Joseph, Bernières. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 avril 1981, à 15h. Départ du funéraire.

Lepine-Cloutier Ltée 1400 Marie-Victorin St-Nicolas à 14h45 pour l'église St-Nicolas et de là au cimetière St-Nicolas. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Paul-Eugène Gosselin (Lucie Hébert), M. et Mme Emile Gosselin (Marie Gingras), M. et Mme Antonin Gosselin (Françoise Méthot), M. et Mme Réal Beauveuve (Mariette Gosselin), Mme Antoine Boisvert (Lucette), M. et Mme Daniel Gosselin (Jeanne Thérèse), M. et Mme Gilbert Méthot (Fernande), M. et Mme André Demers (Florence); sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Alfred Fréchette (Eva Gosselin), M. et Mme Edouard Demers, M. et Mme Alphonse Demers, Mme Paul-Emile Demers, Mme Georges-Eugène Demers, M. et Mme Lorenzo Plante, Mme B.-Eugène Gosselin, Mme Albert Demers (Ema Lambert), Mme Léonidas Lamontagne (Lucienne Demers), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Pour renseignements: 529-3371.

GOSSELIN (Danielle) — A Ste-Marie de Beauce le 12 avril 1981 à l'âge de 28 ans est décédée accidentellement Danielle Gosselin. Elle demeurait au 171, rang St-Marc, à St-Anselme. Les funérailles auront lieu mardi le 14 avril à 15 heures. Départ des salons funéraires Gonzague Valois & Fils Enr. 111, rue Belleau St-Henri à 14h45 pour l'église de St-Henri et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, René, Karine et Ange, ainsi que son père et sa mère M. et Mme Paul-Henri Gosselin de St-Henri de Lévis.

HARDY (M. Gérard) — A l'hôpital du St-Sacrement, Québec, le 11 avril 1981, à l'âge de 73 ans est décédé M. Gérard Hardy époux de feu dame Juliette Vallée. Il demeurait au 496 boul. de la Montagne, St-Casimir, cté Portneuf. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 avril à 16h. Départ du Funerarium Lacoursière Ltée 185 boul. de la Montagne St-Casimir à 15h50 pour l'église St-Casimir et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Yves Hardy (Huguette Beauhieu), M. et Mme Vital Hardy (Louissette Laplante), M. et Mme Jacques Hawey (Raymond Hardy), M. Guy Hardy, et ses petits-enfants, ses frères et sœurs M. René Hardy, Mme F. Le Sage (Irene Hardy), Mme Henri-Louis Hardy (Madeleine Dusablom), M. et Mme Rosaire Laquerre (Gisèle Hardy), Mlle Yvette Hardy, M. et Mme Georges Dion (Obéline Hardy), Mlle Juliette Hardy, M. et Mme Luc Naud (Rolande Hardy), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

HARVEY (Bernadette Desgagnés) — A Québec, le 13 avril 1981, à l'âge de 65 ans, est décédée dame Bernadette Desgagnés, épouse de M. René Harvey. Elle demeurait à l'île aux Coudres. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 avril, à 15h. Départ du salon funéraire St-Louis, Ile aux Coudres, à 14h50 pour l'église St-Louis, Ile aux Coudres et de là au cimetière paroissial sous la direction de la maison Lepine-Cloutier Ltée. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, ses enfants, gendre et belles-filles: M. et Mme Gaudias Harvey (Luce Cloutier), M. et Mme Jacques Harvey (Rolande Dufour), M. et Mme Jude Harvey (Cathia Parent), M. et Mme Paul-Emile Dufour (Hélène Harvey), M. et Mme Marcel Harvey (Ginette Castonguay), MM. Donald et Richard Harvey, Mlle Noëline Harvey, M. Dominique Harvey, ainsi que ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs. Pour renseignements: 529-3371.

LAROCHE (Mlle Lise) — A St-Henri de Lévis, le 12 avril 1981, à l'âge de 20 ans est décédée accidentellement, Mlle Lise Laroché, fille de M. Claude Laroché et de Mme Louise Rousseau. Elle demeurait au 1321, des Erables, St-Lambert de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 15 avril à 15 heures. Départ du salon funéraire de la salle municipale de St-Lambert à 14h45 sous la direction de Gonzague Valois & Fils Enr. pour l'église de St-Lambert et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre ses parents, son frère Daniel, ainsi que ses grands-parents, oncles, tantes, cousins et cousines.

LEVESQUE (Dr Etienne) — A St-Bernard, cté Dorchester, le 12 avril 1981, à l'âge de 55 ans et 8 mois, est décédé accidentellement Dr Etienne Lévesque, médecin à Ste-Marie de Beauce époux de Mme Rita Lemay. Il demeurait au 675 rue Linière, Ste-Marie de Beauce. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. Le service funéraire aura lieu en l'église de Ste-Marie de Beauce, mercredi le 15 avril à 15h30. Les membres de la famille recevront les marques de condoléances à l'église à compter de 14h30. Toute personne qui désire faire des dons est priée de les expédier directement à la famille pour la fondation des maladies du cœur. La direction des funérailles a été confiée à la maison Edgar Mercier & Fils Inc Ste-Marie de Beauce. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: M. et Mme Yves Hardy (Huguette Beauhieu), M. et Mme Vital Hardy (Louissette Laplante), M. et Mme Jacques Hawey (Raymond Hardy), M. Guy Hardy, et ses petits-enfants, ses frères et sœurs M. René Hardy, Mme F. Le Sage (Irene Hardy), Mme Henri-Louis Hardy (Madeleine Dusablom), M. et Mme Rosaire Laquerre (Gisèle Hardy), Mlle Yvette Hardy, M. et Mme Georges Dion (Obéline Hardy), Mlle Juliette Hardy, M. et Mme Luc Naud (Rolande Hardy), ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs.

MARLER (Honorabile George Carlyle) — A l'hôpital Royal Victoria de Montréal, le 10 avril 1981, à l'âge de 80 ans, est décédé l'honorable George Carlyle Marler, époux de Phyllis. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 avril, à 14h, en l'église St-Georges. L'enterrement se fera au cimetière Mont-Royal. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Eve, June, Eric et Claire; six petits-enfants; son frère: John. Ni visiteur ni fleurs s.v.p. Un don à l'hôpital Royal Victoria serait reconnu et vivement apprécié.

PARADIS (Paul) — A Québec, le 12 avril 1981, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Paul Paradis, pilote du Saint-Laurent, à sa retraite, époux de Mme Béatrice Létourneau. Il demeurait à place Philippe. Les funérailles auront lieu mercredi, le 15 avril 1981, à 14h. Départ du funéraire.

Lepine-Cloutier Ltée 975 Marguerite-Bourgeois à 13h45 pour l'église St-Thomas-D'Aquin et de là au cimetière Ville Portneuf. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Michel A. Côté (Andrée), M. et Mme Pierre Paradis (Jocelyne Gratton), M. et Mme Jean Tomlinson (Diane), M. et Mme Alexandre Sahli (Michèle), M. et Mme François Paradis (Bibiane Bouliane); sa sœur, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marguerite Paradis, Mme Laurent Paradis, Mme Michel Paradis, Mme René Lefebvre, M. et Mme Robert Létourneau, M. et Mme Julio Cayer, Dr et Mme Jean-Louis Létourneau; ses petits-enfants: Marie, Philippe, Jean-François, Geneviève Côté, Stéphane, Dominique et Marie-Josée Paradis, Eric, et Marc Tomlinson, Isabelle, Nicolas, Catherine Sahli. Il sera exposé à compter de mardi, le 14 avril 1981, à 14h. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation canadienne des maladies du rein, 2519 Anthony-Law, Ste-Foy, Qué. Pour renseignements: 529-3371.

PERRON (Marie-Anne) — A Québec, le 10 avril 1981, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Marie-Anne Néron, épouse de feu Merid Perron. Elle demeurait au 2501 ave Colisée, Québec. Les funérailles auront lieu mardi, le 14 avril, à 10h. Départ du funéraire.

POULIN (Rose-Anna Beaudoin) — A Beauceville, le 11 avril 1981, à l'âge de 95 ans et 7 mois, est décédée dame Rose-Anna Beaudoin, épouse de feu M. Joseph Poulin. Elle demeurait au foyer de l'hôpital St-Joseph de Beauceville. Les funérailles auront lieu mardi le 14 avril à 16h30. Départ du funéraire.

Gérard Giguère Enr. 208 Côte de l'Hôpital Beauceville ouest à 16h15 pour l'église St-François et de là au cimetière paroissial. Elle était la fille de M. Théophile Beaudoin et de Mme Ludvine Côté. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Fernand Poulin (Esther) de Québec, Mme Maurice Lemieux (Marguerite) de Montréal, M. Ernest Poulin (Yvonne Michaud) de Québec, Mme Adrien Sylvain (Marcelle) de Montréal, M. Laurent Poulin (Gervaise Fortin) de Beauceville, Mme Louis Asselin (Jacqueline) de Québec, Mme Conrad Blanchard (Denise) de Lake-Worth (Floride), Mme Beaudoin Poulin (Cécile Gendron) de Beauceville, son frère M. et Mme Tancrede Beaudoin (Germaine) ses belles-sœurs Mme Eudore Beaudoin et Mme Rosaire Beaudoin, ainsi que de nombreux petits et arrière-petits-enfants.

RATTE (Amédée) — A l'hôpital Laval, le 12 avril 1981, à l'âge de 50 ans et 7 mois, est décédé M. Amédée Ratte, entrepreneur briqueteur, époux de Mme Elisabeth Letellier. Il demeurait au 1624 rue Collin, Val-Bélair. Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 avril 1981, à 10h. Départ du funéraire.

Carillon 160 rue Carillon à 9h20 pour l'église St-Gérard-Magella et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils: M. Alain Ratte; sa belle-mère: Mme Philomène Duguay Letellier, ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Ratte (Aline Morand), M. et Mme Maurice Matte (Anne Marie Ratte), Mme Marguerite Leblanc (Rat), Mme Ghyslain Ratte (Dumas), M. Georges Letellier, ses amis: José Robitaille, M. et Mme Claude Letellier (Normay Hammond), ainsi que plusieurs oncles et tantes, neveux et nièces. La direction des funérailles a été confiée à la Coop du pied de la falaise. Le salon sera fermé entre 17h et 19h.

VIENS (Euclide) — A Miami, Floride, le 12 avril 1981, à l'âge de 81 ans, est décédée M. Euclide Viens, époux de Cécile Thériault. Demeurant boul. St-Cyrille, Québec. Les funérailles auront lieu mercredi 15 avril 1981, à 15h30. Départ du salon funéraire.

J. H. Fleury Inc. rue Principale, South Durham, à 15 heures, pour l'église Ste-Christine, et de là au cimetière paroissial. Il était marié en 1ère noces avec Marie Richard en seconde noces Bernadette Brassard, et en 3e noces Cécile Thériault.

760 FAVEURS OBTENUES GRANDS remerciements au St-Esprit, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Mme Béatrice Labrie.

POULIN (Rose-Anna Beaudoin) — A Beauceville, le 11 avril 1981, à l'âge de 95 ans et 7 mois, est décédée dame Rose-Anna Beaudoin, épouse de feu M. Joseph Poulin. Elle demeurait au foyer de l'hôpital St-Joseph de Beauceville. Les funérailles auront lieu mardi le 14 avril à 16h30. Départ du funéraire.

Gérard Giguère Enr. 208 Côte de l'Hôpital Beauceville ouest à 16h15 pour l'église St-François et de là au cimetière paroissial. Elle était la fille de M. Théophile Beaudoin et de Mme Ludvine Côté. Elle laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Fernand Poulin (Esther) de Québec, Mme Maurice Lemieux (Marguerite) de Montréal, M. Ernest Poulin (Yvonne Michaud) de Québec, Mme Adrien Sylvain (Marcelle) de Montréal, M. Laurent Poulin (Gervaise Fortin) de Beauceville, Mme Louis Asselin (Jacqueline) de Québec, Mme Conrad Blanchard (Denise) de Lake-Worth (Floride), Mme Beaudoin Poulin (Cécile Gendron) de Beauceville, son frère M. et Mme Tancrede Beaudoin (Germaine) ses belles-sœurs Mme Eudore Beaudoin et Mme Rosaire Beaudoin, ainsi que de nombreux petits et arrière-petits-enfants.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.M.

REMERCIEMENTS à Ste-Anne et au St-Esprit pour faveurs obtenues, avec promesse de publier. J.L.C.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.L.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue et promesse de faire publier. P.V.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. J.L.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. P.P.

SINCERES remerciements au St-Esprit et à St-Jude pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. Mme A.V.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue et promesse de faire publier. P.V.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. P.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue et promesse de faire publier. P.V.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. P.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. L.M.

REMERCIEMENTS à Ste-Anne et au St-Esprit pour faveurs obtenues, avec promesse de publier. J.L.C.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. D.L.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue et promesse de faire publier. P.V.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. P.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue et promesse de faire publier. P.V.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.D.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. J.M.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. J.L.

ST-ESPRIT qui m'éclaircit tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas mettre les initiales de la personne exaucée. P.P.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue et promesse de faire publier. P.V.

REMERCIEMENT au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. R.B.

REMERCIEMENTS au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier. M.M.D.



R-1-R2-R3

# Le PQ obtient 80 sièges



René Lévesque alors qu'il était acclamé par ses partisans au centre Paul-Sauvé.

par Paul BENNETT

Comme le laissaient prévoir les sondages, le Parti québécois a remporté une victoire éclatante aux élections d'hier, arrachant les deux tiers des 122 sièges de l'Assemblée nationale.

Le nouveau gouvernement du Parti québécois, dirigé par M. René Lévesque, détient maintenant 80 sièges, soit près de deux fois plus que le Parti libéral avec 42. L'Union nationale, quant à elle, se voit complètement rayée de la carte.

Lors de sa dissolution le 12 mars dernier, l'Assemblée nationale comptait 67 députés du Parti québécois, 34 libéraux, cinq unionnistes et deux indépendants. Deux sièges étaient vacants pour un total de 110.

L'écart entre le PQ et le Parti libéral est toutefois beaucoup moins important en ce qui concerne le pourcentage du vote. Selon les derniers résultats obtenus hier, en fin de soirée, le PQ obtenait 49.2 pour 100 des suffrages exprimés, le PLQ 46 pour 100 et l'Union nationale à peine 4.1 pour 100.

L'Union nationale a d'ailleurs été le grand perdant de cette élection. Tous les députés sortants de cette formation ont mordu la poussière, y compris son chef, M. Roch LaSalle, battu dans sa circonscription de Berthier par le libéral Albert Houde.

Ironie du sort, l'ex-chef de l'UN, M. Rodrigue Biron, a été réélu facilement dans Lotbinière sous l'étiquette péquiste. Quant à M. Michel Le Moignan, leader parlementaire de l'Union nationale à l'Assemblée nationale, il a lui aussi subi la défaite dans Gaspé, aux mains du péquiste Henri Le May.

Pour les libéraux également, l'élection d'hier prend l'allure d'une véritable débandade si on considère que le parti de M. Claude Ryan a remporté ses sièges surtout dans les circonscriptions où la population francophone est relativement faible, comme dans l'Ouest de Montréal et dans l'Outaouais.

De plus, plusieurs vedettes libérales ont mordu la poussière à la surprise générale. Ainsi, dans Prévost, Mme Solange Chaput-Rolland a été battue par le candidat péquiste et syndicaliste anglophone, M. Robert Dean. M. Dean est d'ailleurs un des deux candidats anglophones du PQ à avoir été élus hier, avec M. David

Payne, dans Vachon, sur la rive sud de Montréal.

Parmi les autres vedettes libérales écartées hier, notons:

— M. Camil Samson, ancien chef créditiste passé au Parti libéral à l'occasion du référendum de mai dernier, qui a subi la défaite aux mains du candidat péquiste Gilles Baril, âgé de seulement 24 ans;

— M. René Dussault, ancien sous-ministre de la Justice du Québec, battu dans Chauveau par le candidat péquiste Raymond Brouillet;

— M. Jacques Mongeau, président de la Fédération des commis-

(Suite à la page A2, 1re col.)

- LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL
- LaSalle: Ottawa devra faire attention page A-2
- Ryan a été boudé par les libéraux page A-3
- Les résultats avec les photos des élus pages A-4 et A-5
- Un mandat clair, écrit Marcel Pépin page A-6
- L'échec de Ryan n'est pas mortel page A-6  
*La chronique de Gilles Lesage, page A-6*
- Les sondages se sont avérés exacts page A-7
- Il y aura peu de nouveaux ministres page A-7
- L'élection dans la région de Québec pages A-8 et A-9
- Guay facilement réélu dans Taschereau page A-11
- L'élection dans l'Est du Québec pages A-12 à A-15
- Satisfaction nuancée des syndicats page A-19
- Le réseau TVA a grandement déçu page D-7

## Lévesque: Le désir d'intégrité politique du Québec est prouvé

MONTREAL (PC) — La victoire du Parti québécois signifie "la continuité de l'intégrité politique du Québec et la promotion des intérêts québécois", a affirmé hier soir le premier ministre réélu du Québec, M. René Lévesque.

Devant une foule enthousiaste de 10,000 personnes entassées à l'aréna Paul-Sauvé, M. Lévesque a affirmé que cette victoire démontrait que son parti "n'était plus un accident de parcours".

Ce n'est qu'à 23h07 que M. Lévesque a fait son apparition au centre Paul-Sauvé. Il a connu beaucoup de difficultés à traverser une foule de plusieurs milliers de partisans qui en-

touraient l'aréna où avait lieu la réunion. "Le pouvoir est un instrument dont nous n'avons le droit d'abuser, a dit M. Lévesque. Nous allons écouter l'opinion de l'opposition qui représente elle aussi une large proportion de la population." "Nous aussi nous savons ce qu'est la défaite. MM. Roch LaSalle et Claude Ryan ont mené une campagne avec persévérance et M. Ryan a accueilli le résultat avec courage et dignité", a poursuivi M. Lévesque. Cette volonté collective a toutes les chances de "s'enraciner pour un

(Suite à la page A2, 5e col.)

### Lévesque vote pour Ryan!

MONTREAL (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, a voté pour... Ryan, lundi.

A 13h, M. Lévesque, accompagné de son épouse Corinne, s'est rendu au sous-sol d'une église du comté de Saint-Louis pour y marquer son bulletin.

"Voilà un cas où je vote pour Ryan", a lancé à la blague M. Lévesque, le candidat du Parti québécois dans ce comté est M. Pierre Ryan, un professeur de français au Centre d'orientation et de formation des immigrants de Montréal.

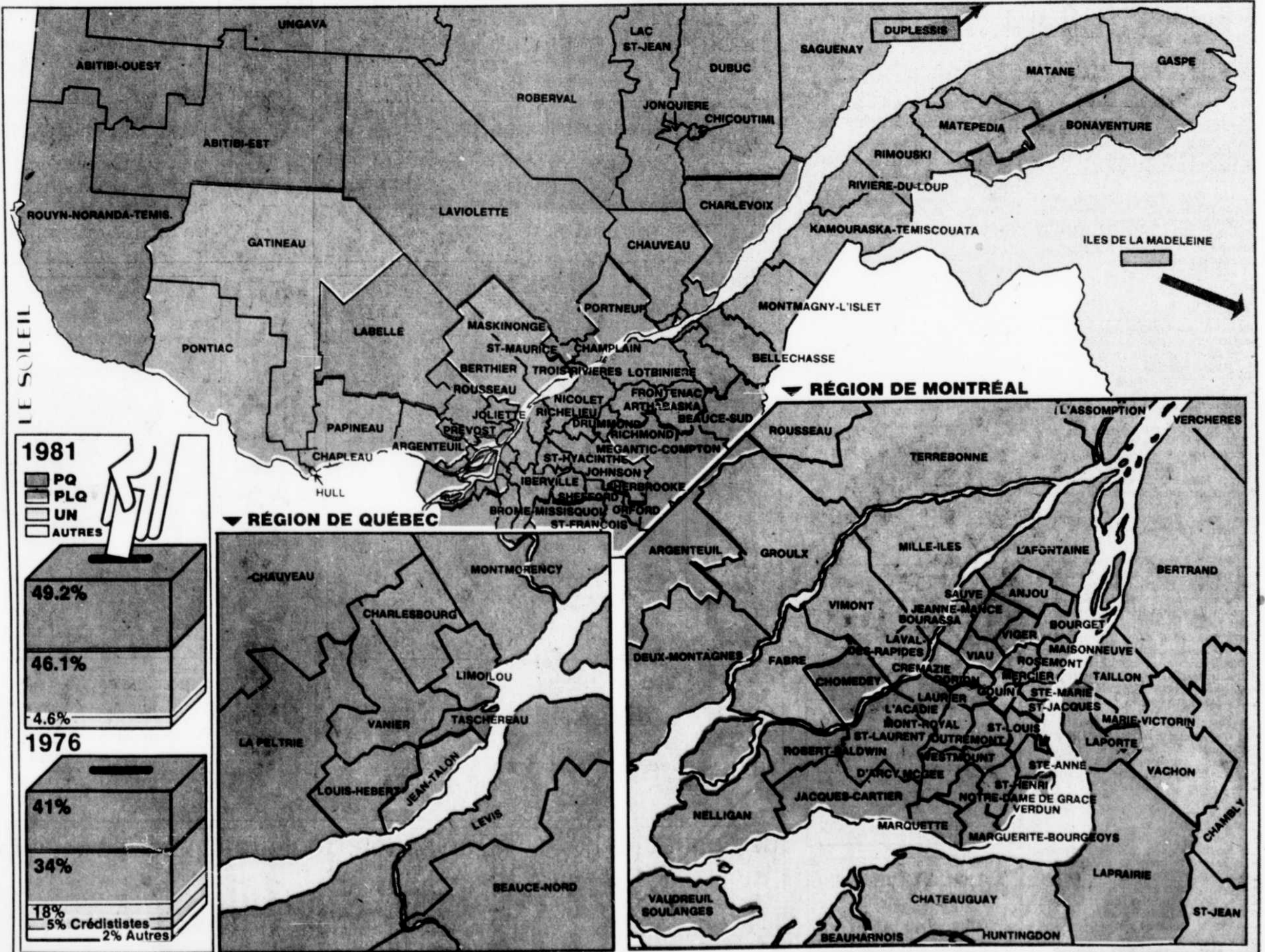
### sommaire

- Annances classées D-9 à D-21
- Arts et spectacles D-6 à D-8
- Bridge D-19
- Carrières et professions B-2
- Décès D-23
- Economie-finance C-8 à C-11
- Editorial A-6
- Feuilleton D-8
- Horoscope D-20
- Information régionale A-12 à A-15
- Mode B-9
- Monde C-12, D-1 à D-23
- Mot mystère D-17
- Mots croisés D-18
- Où aller à Québec D-8
- Page documentaire A-7
- Patron D-19
- Sport C-1 à C-7
- Télévision D-23 et D-7

### météo

Nuageux et pluvieux. Demain: ensoleillé dans la région de Québec, nuageux et venteux plus à l'est.

détails, page D-17



# Un sérieux avertissement pour Ottawa, selon LaSalle

par Michel DAVID

BERTHIERVILLE — "Les Québécois sont bien moins peureux qu'ils ne l'étaient et le fédéral n'a qu'à bien se tenir".

Après les félicitations et les remerciements d'usage à la centaine de militants rassemblés à la salle paroissiale de Berthierville, c'est la conclusion qu'a tirée hier soir M. Roch LaSalle, attaché au restaurant "Chez Nicole" à Berthierville, en compagnie du petit groupe de journalistes qui l'a suivi depuis un mois.

"René Lévesque a bien dit qu'il allait agir comme un bon gouverneur durant les quatre prochaines années. Mais si la réforme constitutionnelle ne répond pas aux attentes des Québécois, je ne suis pas sûr que Lévesque ne gagnera pas son pari, à savoir réaliser la souveraineté-association".

Pour le chef de l'UN, il ne fait aucun doute que l'écrasante victoire du Parti québécois constitue un sé-

rieux avertissement à M. Trudeau "qui a eu le nez assez long pour ne pas intervenir dans la campagne".

Il s'agit d'un rejet tout aussi clair de M. Ryan. Evoquant ce souvenir de la récente campagne, le chef de l'UN se rappelle que "quand je faisais une blague sur Lévesque, tout le monde se serrait les fesses et me suppliait presque de me taire. Mais quand j'en pouvais une sur Ryan, ils grimpaient tous dans les rideaux".

### Une défaite amère

M. Roch LaSalle a quand même réagi calmement à ce qui équivalait à un véritable arrêt de mort pour l'Union nationale rayée une deuxième fois en huit ans de la carte politique québécoise.

Le chef de l'UN ne s'attendait pas à des miracles, mais certainement pas à un désastre de cette envergure. Hier encore, il prévoyait un gouvernement minoritaire péquiste. Ses prédictions: PQ 60, PLQ 55, UN 7.

D'un ton amer, M. LaSalle a évoqué la dérobade des hommes d'affaires conservateurs, qui lui ont fait faux bond à la dernière minute, de peur de faire passer le PQ. "Les résultats des élections ont prouvé que j'avais raison de dire qu'un vote pour l'UN n'était pas un vote pour le PQ. Même Ryan a contribué à répandre cette idée. Il doit le regretter aujourd'hui".

Le chef de l'UN s'en est également pris aux sondages et recommandé qu'ils soient interdits en période électorale. "Quand un électeur est convaincu que t'as pas de chance, il vote pour un autre parti".

La défaite a été particulièrement amère dans Berthier, où M. LaSalle n'a pu faire mieux que de terminer troisième. Mais il n'en garde aucune rancœur. Il n'a traité personne de "nouille", contrairement à l'an dernier, alors qu'il avait reproché aux électeurs de Berthier d'avoir préféré Antonio Yannakis à son ami Bob de Cottret.

Il n'en veut pas non plus au PQ, dont la campagne vigoureuse a pu contribuer à faire passer le libéral Albert Houde. "Le PQ a fait campagne pour gagner le comté et je n'ai pas de reproches à lui faire. Ryan a eu recours aux fédéraux mais Lévesque a décidé de ne compter que sur ses propres moyens. Et il a eu raison. On devrait toujours faire ça."

Sans décréter sur-le-champ la mort de l'Union nationale, M. LaSalle admet que l'avenir n'est pas très rassurant. Les candidats défaits et les militants de ce qui reste du parti devront en décider dans les prochaines semaines.

Même si on le lui demandait, il serait surprenant que M. Roch LaSalle demeure à la tête de l'UN. "J'étais tellement sincère dans ce que j'offrais que maintenant qu'on m'a dit Non: Goodbye. J'en ai assez fait".

Pas question non plus de travailler à l'implantation du parti conservateur au Québec. "Ceux qui rêvaient de remplacer l'UN par un PC Québec doivent se réjouir aujourd'hui, mais qu'ils ne comptent pas sur moi".

"Je voudrais trouver une job qui me prendrait moins de temps." Une qui n'en serait pas fâchée, c'est Mme LaSalle. Après avoir déclaré pour la galerie combien sa dernière expérience de campagne avait été enrichissante, elle devait laisser tomber plus honnêtement: "Enfin, je vais être délivrée".

La terre n'arrêtera pas de tourner pour Roch LaSalle. A force de s'être fait le porte-parole des agriculteurs, il en a appris la philosophie. "C'est pas grave, Roger, on a seulement eu une mauvaise récolte." Au revoir M. LaSalle, on se reverra aux Expos.

## Lévesque: le... (Suite de la première page)

extraordinaire deuxième mandat", a poursuivi le chef péquiste soulignant que "pas loin de la moitié du vote populaire" était allée au parti ministériel.

Il a aussi rendu hommage au "nombre d'anglophones et de membres des groupes ethniques" qui ont donné leur appui et "je tiens à les remercier".

En anglais, le député de Tailion a mentionné les anglophones "qui se sont joints au courant principal" des citoyens québécois. Parlant des militants péquistes, il a dit que "tous ont fait la plus sereine, la plus efficace, la plus riche de toutes les campagnes. Il fallait ça pour cette prodigieuse victoire".

Par ailleurs, "victoire est un mot avec un synonyme: responsabilité. Plus la victoire est grande, plus le poids de la responsabilité est grand", a expliqué le premier ministre.

"Nous allons tenir tous et chacun de nos engagements avec cette confiance en nous qui a donné tant de résultats... Pour tous les Québécois sans exception."

La soirée avait débuté d'une drôle de façon au centre Paul-Sauvé. L'organisation péquiste puisait ses résultats à partir du réseau de télévision TVA dont les premières compilations, complètement erronées, plaçaient le Parti libéral en troisième place, derrière le PQ et l'Union nationale.

Les comédiens Claude Préfontaine, Dorothy Berryman, Louise Dussault et Marie Tifo transmettaient ces résultats à la foule et

l'imbroglia a duré plus d'une heure avant que la situation normale ne soit rétablie.

Les premières confirmations d'élections, celle du ministre Marc-André Bédard dans Chicoutimi et celle de Hubert Desbiens dans Dubuc, ont jeté le délire dans la foule. Le ministre parain de la loi 101, le Dr Camille Laurin, a lui aussi reçu un accueil chaleureux après sa réélection dans Bourget.

"La loi 101 est sauvée, le Québec restera français et bientôt nous ferons du Québec un pays", a dit M. Laurin.

On a également annoncé que M. Lévesque avait reçu un télégramme de félicitations du gouverneur de l'Etat du Vermont, M. Richard Snelling.

C'est à 21h35 que la confirmation de la réélection du gouvernement du Parti québécois a été faite à la foule.

L'ovation qui a accueilli M. Lévesque a duré plus de cinq minutes.

## C'était la fête au centre Paul-Sauvé

par Réjean LACOMBE

MONTREAL — "Nous avons maintenant le droit de célébrer. Célébrons ce soir et demain au travail." René Lévesque a lancé le mot d'ordre. Mais déjà, depuis 20h, hier, les quel- que 10.000 militants péquistes réunis au centre Paul-Sauvé avaient pris les devants.

L'atmosphère était à la fête depuis plusieurs heures. Elles ressemblaient à celle de novembre 1976. L'émotion en moins peut-être. Depuis 17h, près de 800 militants et partisans s'étaient massés devant les portes du centre dans le but de préparer la fête à cette victoire anticipée.

Et, lorsque 20h a sonné, marquant ainsi la fermeture des bureaux de scrutin, les péquistes ont salué par un tonnerre d'applaudissements cet événement.

Les comédiennes Marie Tifo, Louise Dussault et Dorothy Berryman, secondées par les comédiens Claude Préfontaine et Eric Gaudry n'avaient pas à préparer le terrain. Le spectacle était déjà commencé. Et, au fur et à mesure que les candidats péquistes prenaient l'avance, c'était l'euphorie.

Les défaites de Mme Solange Chaput-Rolland, dans Prévost, Camille Samson, dans Rouyn-Noranda, de Julien Giasson dans Montmagny-L'Islet de même que l'élection de Louise Harel dans Maisonneuve ont été saluées bruyamment par les partisans péquistes.

Et, le ministre Camille Laurin a provoqué un véritable délire en disant que: "Bientôt on fera du Québec un pays". Mais, après le chef du Parti québécois, René Lévesque, c'est David Payne, le premier anglophone élu sous

l'étiquette péquiste qui a provoqué le plus d'applaudissements. "Je suis Québécois anglophone", dit-il. "Je suis fier d'être Québécois ce soir. Il est nécessaire que l'on soit fort dans un Québec français." Le nouveau député de Vachon a été du même coup longuement applaudi comme si les péquistes venaient de découvrir la fin de leurs peines.

Enfin, les péquistes ont le sens du spectacle. Drapeaux fleurdelisés, chansons fétiches, comme "Gens du pays, c'est à ton tour...", cris et slogans, tout y passe.

Et, au moment où le premier ministre René Lévesque est apparu, ce fut rien d'autre qu'un véritable délire. Les applaudissements ont duré près de dix minutes et René Lévesque, avec ses tics habituels, réussissait à peine à calmer cette foule qui n'avait que le goût de crier sa joie.

Ainsi, les péquistes ont oublié, hier soir, du moins pour un moment la cuisante défaite du référendum du 20 mai. C'était un peu leur revanche à eux. Pour eux cette victoire s'inscrit dans la suite logique des choses. Même un partisan laissait savoir clairement son opinion en se baladant parmi la foule avec une pancarte sur laquelle on pouvait lire: "On n'est pas ici pour pleurer comme le 20 mai. On est ici pour chanter et pour danser. On t'aime René..."

Et, lentement les milliers de péquistes ont défilé dans les rues de Montréal où ils ont pris le centre ville d'assaut pour clamer leur joie. René Lévesque les avait conviés à "célébrer ce soir". Aujourd'hui, le travail commence et la fête ne sera en fait qu'un souvenir...

## Le PQ obtient... (Suite de la première page)

sions scolaires catholiques du Québec, qui n'a pu déloger le ministre d'Etat au développement culturel, M. Jacques-Yvan Morin, dans Sauvé;

— le Dr Augustin Roy, président de la Corporation des médecins du Québec, vaincu par le député péquiste sortant Patrice Laplante.

Le PLQ compte d'autres pertes importantes, dont M. Robert Lamontagne dans Roberval et M. Julien Giasson dans Montmagny-L'Islet, tous les deux au profit des candidats du Parti québécois.

### PQ

Le Parti québécois, pour sa part, aura enregistré peu de mauvaises surprises. Un seul ministre a été battu: il s'agit du ministre des Travaux publics et Approvisionnement, Mme Jocelyne Ouellette, qui a dû s'avouer vaincue par le libéral Gilles Rocheleau, maire de Hull.

Une autre défaite est celle, prévisible, de la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Mme Louise Cuenier, qui a dû céder sa place au libéral Daniel Johnson, fils de l'ancien premier ministre et frère de l'actuel ministre des Consommateurs, Coopération et Institutions financières, M. Pierre-Marc Johnson.

Le PQ a par ailleurs eu plusieurs surprises heureuses, dont les victoires de M. Gerald Godin dans Mercier, où ce dernier semble avoir fait des gains dans la communauté grecque, et de Mme Louise Harel, vice-présidente du Parti québécois, dans Maisonneuve. Cette circonscription, longtemps considérée comme un château fort péquiste, avait été perdue aux mains du libéral Georges Lalonde au cours d'une élection partielle.

De nouvelles figures féminines ont d'ailleurs été élues, hier, pour le Parti québécois, dont Mme Huguette Lachapelle dans Dorion, Mme Pauline Marois dans La Peltre et Carmen Juneau dans Johnson.

### Les régions

Le Parti québécois s'est d'autre part assuré le contrôle total du Saguenay-Lac-Saint-Jean, en réussissant à prendre au Parti libéral la seule circonscription qui lui avait échappé en 1976, Roberval. Le député sortant, M. Robert Lamontagne, a en effet été battu par le péquiste Michel Gauthier.

Le PQ a également conservé son

emprise sur la région immédiate de Québec, où seules les circonscriptions de Jean-Talon et Portneuf sont demeurées fidèles à leurs députés libéraux sortants, MM. Jean-Claude Rivest et Michel Pagé.

Le PQ a toutefois enregistré des pertes dans l'Outaouais, où il a dû céder les circonscriptions de Hull, Papineau et Chapleau, où se présentait le candidat d'origine haïtienne Jean Alfred.

Il a également, au terme d'une lutte serrée, dû concéder les circonscriptions montréalaises de St-Henri et de Ste-Anne ainsi que celle de Laprairie, sur la Rive-sud. En compensation, il a toutefois réussi à déclasser l'UN dans les cinq comtés qu'elle détenait encore, soit Gaspé, Saint-Hyacinthe, Nicolet-Yamaska, Richmond et Bellechasse, représentés jusqu'à la dissolution de la Chambre par MM. Michel Le Moignan, Fabien Cordeau, Serge Fontaine, Yvon Brochu et Bertrand Goulet.

Rappelons que tout au long de la campagne, les sondages d'opinion avaient donné le PQ gagnant, donnant au Parti québécois entre 48 et 53 pour 100 des intentions de vote. Le sondage SORECOM, publié samedi dernier dans LE SOLEIL, prévoyait entre 75 et 87 sièges pour les PQ.

## le mot du jour

### D'ordinaire

On ne met pas un sujet à l'agenda, mais on le met à l'ordre du jour. On ne peut que l'inscrire dans son agenda, parce qu'un agenda, c'est un carnet pour inscrire jour par jour ce que l'on doit faire.

Pierre BELLEAU

### LA QUOTIDIENNE

8-0-6

(tirage du lundi)

Informations: 643-8990

# pour de Joyeuses Pâques

la bonne pensée... un cadeau simons

## BIJOUX AFRICAIN



formes audacieuses

les bijoux en bois agencés avec le nacre, à la mode africaine. le collier cubes sur rangs de perles. \$35

## ROBE CHAMBRE



Rég. \$30. Spécial \$24,95

la robe de chambre enveloppante en douce ratine. blanc, bleu pâle, rose tendre ou vieux rose. p.m.g

## BIOUSE KENZO



trouvée à Paris

exclusive à Simons, la blouse « Kenzo », toute volatée en coton blanc p.m. \$65

## LES CEINTURES



superposées avec art

large ceinture de lin et coton, chameau, naturel, marine, liséré de soie. \$14 portée sous la tresse à coquillage \$38

demandez la boîte cadeau simons toujours appréciée... toujours gratuite

la maison **simons**

deux magasins: place de l'hôtel de ville/place ste-foy, ouvert jeudi, vendredi jusqu'à 21 heures.



Montmagny-L'Islet, Kamouraska-Témiscouata, Rivière-du-Loup

# La vague péquiste emporte même Julien Giasson

par Réal LABERGE

**LA POCATIERE** — Emporté par la vague péquiste, Julien Giasson a connu le sort du "cimetièrre des ex-ministres", dans Montmagny-L'Islet. Il a été battu contre toute attente par un ex-maire de Saint-Pamphile de L'Islet, et président du Comité de consultation du Bas-Saint-Laurent pour la formation des MRC, le candidat péquiste Jacques Leblanc.

Selon M. Giasson, le vote traditionnel de l'Union nationale ne s'est pas maintenu au niveau minimum d'au moins 4,000 votes qu'il lui accordait, glissant davantage vers le Parti québécois.

Sa défaite imprévue, par la faible majorité de 231 voix, ne lui a pas

permis encore de penser à l'avenir. Mais comme il a toujours gardé une activité assez grande, ce ne sera pas long avant qu'il retourne à son bureau d'assurances, ou qu'il se mette à examiner d'autres possibilités d'occupation.

Le candidat péquiste gagnant, M. Jacques Leblanc, s'était présenté pour "remettre Montmagny-L'Islet sur la carte", à la suite de l'absentéisme de M. Giasson dans sa circonscription.

**Kamouraska-Témiscouata**

"La population de Kamouraska-Témiscouata a compris que si son député n'a pas été bien, bien bavard, à l'Assemblée nationale, j'ai par contre été un député présent partout dans un grand comté!"

Avec ce commentaire sur sa deuxième victoire, le député péquiste Léonard Lévesque a déclaré hier soir qu'il se mettra immédiatement à l'oeuvre pour continuer le travail commencé, notamment en ce qui concerne certaines priorités telles que les lits d'hébergement pour le Témiscouata, la voirie rurale, le redécoupage de la circonscription, et de l'emploi pour les jeunes.

Donné comme favori, après la superconvention de Sully, le candidat libéral Réginald Grand-Maison a dit qu'il avait offert ses services dans la dignité et le respect des personnes; mais la majorité a dit non, et "il ne me reste qu'à retourner chez nous", a-t-il commenté.

**Rivière-du-Loup**

"Ça ne se pouvait pas qu'on ne passe pas, dans Rivière-du-Loup, avec l'équipe formidable qui m'appuyait, et dans le Québec avec nos loix pour le peuple, dont il a su nous remercier."

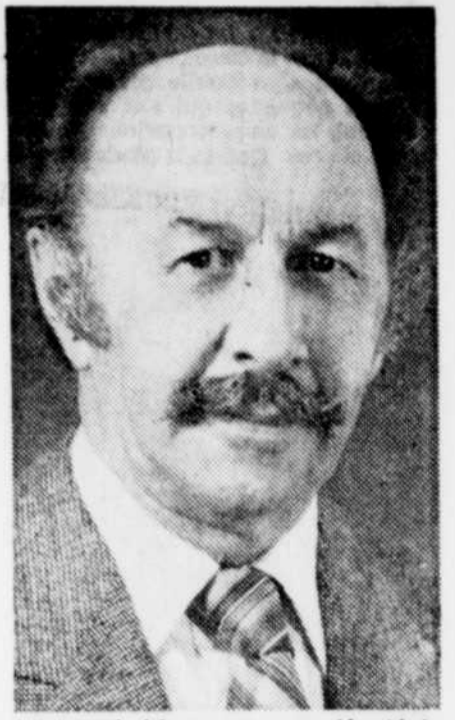
Heureux d'une majorité inespérée de plus de 3,300 voix et réélu pour un deuxième mandat, le député péquiste de Rivière-du-Loup, M. Jules Boucher, a notamment signalé que ces loix faites pour le peuple ont particulièrement touché les agriculteurs. Mais la victoire du Parti québécois en a été une de tout le monde, étant donné que le peuple, finalement, a toujours raison.

Hier soir, M. Boucher a été longuement ovationné par de nombreux partisans enthousiastes au motel Lévesque, de Rivière-du-Loup, après une victoire sur le candidat libéral Emilien Michaud, à la fois maire de L'Isle-Verte, préfet de comté, et "poulin" du maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout.

güement ovationné par de nombreux partisans enthousiastes au motel Lévesque, de Rivière-du-Loup, après une victoire sur le candidat libéral Emilien Michaud, à la fois maire de L'Isle-Verte, préfet de comté, et "poulin" du maire de Rivière-du-Loup, le Dr Yves Godbout.



Julien Giasson battu par 231 voix.



Jacques Leblanc, nouveau député de Montmagny-L'Islet.

Lévis et Bellechasse

## Le PQ chasse l'unioniste Goulet

par Gilles PEPIN

**LEVIS** — Les électeurs de Lévis et Bellechasse ont élu deux péquistes au scrutin d'hier. Le député réélu Jean Garon était extrêmement fier, en soirée, du vote de "reconnaissance", car sa majorité a été accrue de 50 pour 100 par rapport à celle de 1976 (8,760 par rapport à 5,887 voix). Dans Bellechasse, la joie des vainqueurs était quasiment indescriptible; Claude Lachance, lui-même, a versé des larmes de joie, hésitant à croire qu'il était élu et qu'il enlevait ainsi le siège à Bertrand Goulet.

Pour donner encore davantage une idée de l'atmosphère euphorique qui régnait, hier soir, signalons que les deux grandes salles qui avaient été retenues pour fêter la victoire, celle du motel Rond-Point à Lévis et le centre communautaire de Saint-Nazaire, ont pu à peine contenir les centaines et les centaines de militants réjouis.

Les commentaires de Claude Lachance étaient très brefs, en étant presque étouffés par l'émotion. La lutte électorale a été serrée jusqu'à la fin. Ce ne fut que vers 22h que M.

Lachance put enfin être certain d'une majorité de 385 voix. "Bellechasse a enfin un député du parti au pouvoir", criait-il hier soir. Sa victoire est éclatante, car le PQ dans Bellechasse avait obtenu 5,881 votes, en 1976; hier, il en a eu 9,194, soit presque le même nombre que les OUI référendaires du mois de mai 1980.

Le grand perdant, l'unioniste Bertrand Goulet, a déclaré au SOLEIL que sa déception n'était pas amère. "Je me suis battu, j'ai aimé cela; en toute sérénité, je m'en remets au verdict de la population. Je souhaite bonne chance au nouvel élu", disait-il en soirée, devant quelque 200 organisateurs réunis avec lui à la salle des loisirs de Saint-Gervais. Le nombre de votes, qui avait été de 8,501 en 1976, est passé à 6,436, selon le calcul préliminaire.

"Les gens semblent satisfaits du gouvernement actuel, et ils l'ont réélu, d'analyser M. Goulet. Quant à l'Union nationale, le parti a été victime de sa propre turpitude: quand six députés quittent le bateau comme cela s'est produit au cours des dernières années, il ne faut pas se surprendre que les matelots abandonnent eux aussi."

Un autre surpris fut le libéral Pierre Mercier, lui qui comptait bien reprendre le siège qu'il avait perdu en 1976. M. Mercier avait eu alors 7,703 voix; hier soir, il en avait 8,809. M. Mercier n'a perdu que par une faible majorité et il se propose d'analyser ce

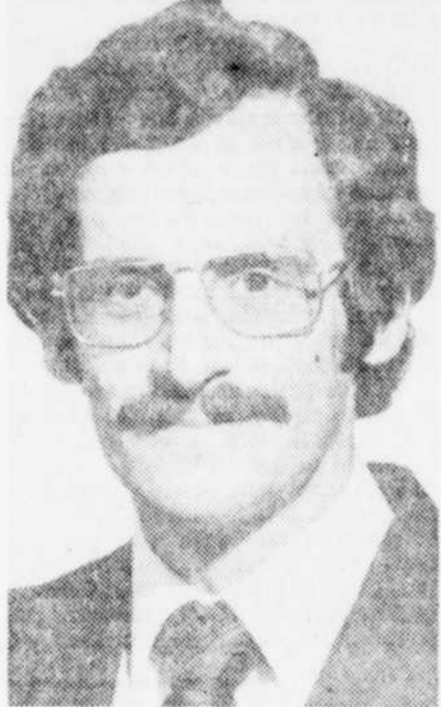
résultat, dans les prochains jours.

Dans Lévis, le réélu Jean Garon comparait un peu le résultat d'une élection à un examen scolaire. Le vote massif en faveur du PQ, selon lui, représente la confiance que la population québécoise a en elle-même, notamment à l'égard du développement économique, des politiques familiales, etc... C'est un jugement sur le travail fait; je suis bien content", a dit M. Garon, bien fier d'avoir vu le nombre de votes du PQ dans Lévis passer de 17,227, en 1976, à 24,453.

Le libéral Claude Garcia n'a pas été surpris de sa défaite en voyant la vague qui a déferlé sur les libéraux de la région de Québec. Il a dit avoir vécu une très belle expérience sur le plan humain. En 1976, le Parti libéral dans Lévis avait obtenu 11,340 votes; hier, il en a eu 15,693.

Un candidat qui a été déçu est l'unioniste Simon Dubois, notamment parce que ses deux adversaires n'ont pas du tout parlé de lui durant la campagne. Selon M. Dubois, le résultat du vote d'hier ne signifie pas que l'Union nationale est morte. Ce candidat a l'intention de bien suivre l'évolution des dossiers et de se préparer pour une élection future. L'Union nationale dans Lévis avait eu 5,585 votes, en 1976; hier, elle en a eu 972.

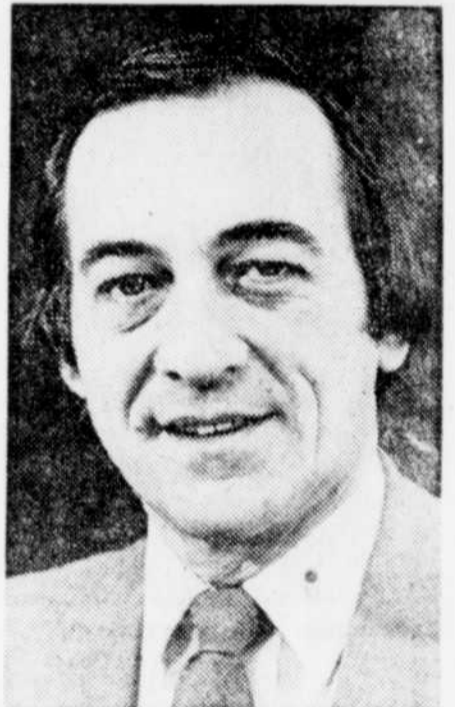
Les électeurs ont voté presque en aussi grande proportion qu'en 1976: plus de 80 pour 100.



Jean-Claude Lachance, élu dans Bellechasse



Léonard Lévesque réélu dans Kamouraska-Témiscouata.



Jules Boucher a eu une majorité de 3,300 voix dans Rivière-du-Loup.

## Appui à la politique de l'amiante (Grégoire)

par Fortunat MARCOUX

**THETFORD-MINES** — Le député péquiste sortant dans la circonscription de Frontenac, M. Gilles Grégoire, a déclaré, hier soir, que sa réélection avec une écrasante majorité de 7,285 voix démontre hors de tout doute que la population appuie la politique de l'amiante du gouvernement québécois.

Selon lui, les résultats du scrutin acculent au pied du mur la société multinationale General Dynamics dans le dossier de la vente de gré à gré ou par expropriation de la Société Asbestos Ltée.

M. Grégoire a recueilli 53 pour 100 des suffrages, soit 16,880 votes. Le libéral Georges Neau a terminé deuxième en obtenant 9,595 voix. L'ancien député unioniste Marc Ber-

geron a subi une amère défaite en ne récoltant que 4,949 votes.

Au scrutin de 1976, M. Grégoire avait décroché une majorité de 1,558 voix, soit 11,047 votes (39 pour 100) comparativement à 9,489 pour l'unioniste Bergeron. Le Parti libéral avait reçu l'appui de 6,395 votants.

**LE SUPERMARCHÉ DE L'AUTO** CHEVROLET OLDSMOBILE

60, Dorchester sud/565, boul. Hamel, tél. 529-4561

**FINANCEMENT À TAUX RÉDUIT**

**AVRIL le mois du diamant!**

15% sur bagues à diamant, alliances et montres à diamant Bulova.

- ACHAT OR ET ARGENT
- MISE DE COTE
- REPARATIONS GENERALES

Distributeur autorisé BULOVA BIJOUTERIE

**La Licorne Enr.**

Carrefour la Péraide  
3440, Quatre-Bourgeois  
Ste-Foy  
Tél.: 653-6220  
Diamants - Bijoux - Cadeaux - Serfissage

**BOUCHERIE B. VILLENEUVE**

BOEUF DE L'OUEST CAT. "A" 1 STEAR ROUGE

BOEUF HACHE MAIGRE	2.49 lb
BOEUF HACHE MI-MAIGRE	1.99 lb
ALOYAU (T-BONE) A-1	3.69 lb
JAMBON "FESSE"	.99 lb
JAMBON "COTTAGE"	1.79 lb
POULET "UTILITE" 4 à 7 lb	1.19 lb

CONSULTEZ-NOUS  
1024, Bourg-Royal  
Charlesbourg-Est **623-1405**  
OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE

PROMOTION SURPLUS D'INVENTAIRE

**l'occasion que vous attendiez!**

- PONTIAC PHOENIX  
Nombreux modèles en inventaire  
PRIX NEGOCIABLES
- PONTIAC LEMANS et GRAND LEMANS  
Nombreux modèles en inventaire  
PRIX NEGOCIABLES
- PONTIAC PARISIENNE et CATALINA  
Nombreux modèles en inventaire  
PRIX NEGOCIABLES
- BUICK LE SABRE  
Nombreux modèles en inventaire  
PRIX NEGOCIABLES
- CADILLAC  
Nombreux modèles en inventaire  
PRIX NEGOCIABLES

**automobiles giguère**  
L'AUTOSATISFACTION  
375 BOUL. WILFRID HAMEL EST 529-1351

**laliberté**  
AU COEUR DU MAIL ST-ROCH

**POUR VOTRE SECURITE CONFIEZ-NOUS L'ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES!**

**A GAGNER GRAND PRIX DE \$500**

Chaque entreposage vous donne une chance de gagner \$500 en marchandises de votre choix.

**GAGNEZ LE TRIPLE \$1,500**

La personne gagnante se verra tripler son prix, soit \$1500, à la seule condition d'avoir commandé un nettoyage de sa fourrure par le fameux procédé:

**MARANDA LUSTRE**

Attribution du prix le 29 août 1981 à 15h, au Salon de la Fourrure.

**10% D'ESCOMPTE**  
SI VOUS VENEZ CHERCHER VOTRE FOURRURE AU MAGASIN AVANT LE 1er NOVEMBRE 1981

**VOUTE SECURITAIRE ET CLIMATISEE ASSURANT UNE TEMPERATURE IDEALE!**  
Protection absolue contre le feu, la vol, la chaleur, les mites. Examen minutieux de chaque fourrure par des experts. Estimé gratuit sur les réparations jugées nécessaires.

**TAUX AVANTAGEUX PAYABLES A L'AUTOMNE**

Voici quelques exemples:

Valeur \$500	Valeur \$1,500	Valeur \$2,500	Valeur \$3,500	Valeur \$4,500
<b>\$14</b>	<b>\$29</b>	<b>\$39</b>	<b>\$49</b>	<b>\$59</b>

ASSURANCE A L'ANNEE MOYENNANT LEGER SUPPLEMENT

**AUCUNE LIVRAISON A DOMICILE**

**A LA REENTREE**  
Tous les articles confiés pour entreposage doivent être apportés au magasin.

**A LA SORTIE**  
Tous les articles devront être réclamés au magasin seulement, sur avis de 24 heures.

**Jacques Langlois**  
Opticien d'ordonnances  
"L'EXCELLENCE EN LUNETTERIE"

**DINER-CONFERENCE**

La Société canadienne de génie civil et l'Institut canadien des ingénieurs vous invitent à un dîner-conference le

**MERCREDI 15 avril à 12h00**

CONFERENCIER: **M. Michel Laverdière**

SUJET: "Préparation des sols de fondation pour le Palais de justice de Québec"

Utilisation et techniques par compaction dynamique et colonnes malastées

au **QUALITY INN STE-FOY**

Pour informations: **M. Michel Rousseau 653-0513**

LES ÉLECTIONS DU 13 AVRIL

Seul Gérard-D. Lévesque garde son siège

# La Gaspésie presque toute du côté du pouvoir

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — La péninsule gaspésienne sera majoritairement du côté du pouvoir.

Hier, seul le libéral Gérard-D. Lévesque, dans la circonscription de Bonaventure, a pu tenir le fort devant les troupes péquistes qui ont repris facilement les circonscriptions de Matane et des Îles-de-la-Madeleine et

soufflé celui de Gaspé à l'unioniste Michel Le Moignan.

Pour le Parti québécois, sa plus belle conquête est Gaspé où M. Le Moignan n'a pu rééditer son exploit de 1976 de se faufiler entre le PQ et le Parti libéral. Donné perdant par certains observateurs dont LE SOLEIL, le candidat vainqueur, M. Henri-Lemay, a profité de la vague péquiste, qu'il qualifie de "vague du bon sens", pour l'emporter par plus de 1,300 vo-

tes sur le libéral Robert Pidgeon (10,824 voix) et par plus de 9,000 votes sur l'unioniste Le Moignan (2,886).

Aussi bien le nouveau député que ses deux adversaires sont d'accord sur un point pour expliquer la victoire du PQ dans Gaspé: les citoyens de la circonscription voulaient se retrouver avec le parti ministériel et les sondages donnant le PQ victorieux, publiés samedi, ont eu une influence déterminante. M. Lemay se dit surpris de l'ampleur de sa majorité et souligne que les sondages ont joué en sa faveur, notamment au chapitre des indécis.

Tout en ayant senti le "courant péquiste", M. Le Moignan prévoyait une lutte plus serrée. "Le vote que j'ai conservé a aidé la cause de M. Lemay, a-t-il commenté. Dans les circonstances (un gouvernement péquiste majoritaire), j'aime mieux un M. Lemay du côté du pouvoir", a terminé un M. Le Moignan qui semble avoir tiré un trait sur la vie politique et qui entend se consacrer uniquement à la prétrise désormais.

Lui aussi serein, le candidat du PLQ, M. Robert Pidgeon, a constaté: "Les sondages y ont été pour beaucoup". Les pointages de son parti le donnaient en avance. "Il y a eu un revirement dans les deux ou trois derniers jours de la campagne." M. Pidgeon n'écarte pas la possibilité que la mauvaise image projetée par son chef, M. Claude Ryan, ait pu lui nuire, mais il rappelle que ce dernier est responsable de sa candidature dans Gaspé.

**Les îles**

Aux Îles-de-la-Madeleine, la députée sortante, Mme Denise Leblanc, a remporté une victoire sans équivoque, sa majorité de 60 voix en 1976, faisant un bond à 2,427 votes d'avance sur le candidat libéral Rosaire Arseneau qui n'a recueilli que 2,851 suffrages.

Pour Mme Leblanc, le succès provincial de son parti n'explique pas tout. "Ce n'est pas la vague d'ailleurs qui m'a donné 2,000 voix d'avance", a-t-elle lancé avec bonne humeur lors de sa campagne "plus dure qu'en 1976", elle se consacrera "d'une façon ou d'une autre aux pêcheries, adjointe ou pas au ministre" titulaire de ce domaine névralgique pour l'économie madelinienne.

**Bonaventure**

Dans Bonaventure, l'imprévisible ne s'est pas produit et M. Gérard-D. Lévesque a reçu un huitième mandat consécutif pour représenter Bonaventure à l'Assemblée nationale sous étiquette du PLQ. Il a été impossible de joindre M. Lévesque pour obtenir ses commentaires.

Son principal adversaire, le péquiste Claude Martel, a mordu la

poussière au terme d'une campagne agressive. Selon le candidat défait, il a adopté la bonne stratégie, "et si c'était à refaire, je "piquerais" davantage. Cependant, les votes récoltés par l'UN (3,000) en 1976, étaient plus anglophones (plus près des libéraux) que nous le pensions".

Dans Matane, M. Yves Bérubé (PQ) a été réélu sans trop de difficultés. Il a presque doublé sa majorité sur le PLQ (2,684 voix d'avance,

en 1976 et 4,366 cette année). Un des organisateurs du candidat libéral Serge Vézina a reconnu qu'il s'agissait d'une victoire décisive. N'affichant aucune amertume, il s'est dit satisfait de la campagne de M. Vézina, mais "il y avait un élément imparable, et inexplicable à mes yeux: en fin de campagne, il y a eu un net mouvement du vote vers le PQ. La vague péquiste de 1981 rappelle celle de 1973" en faveur du PLQ.

# Péquistes réélus dans Rimouski et Matapédia

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Si la réélection du député Alain Marcoux, dans la circonscription de Rimouski ne faisait généralement pas de doute, la seule surprise aura été la même que celle constatée dans l'ensemble de la province, à savoir que la majorité du Parti québécois s'est accrue de manière importante, passant de 5,000 voix environ de majorité en 1976, à plus de 9,000 voix.

Au cours d'une entrevue, alors qu'il venait d'être déclaré élu, le député Marcoux s'est lui-même déclaré surpris d'une majorité aussi forte, précisant que c'est là un poids lourd à porter, mais nous allons essayer de travailler avec tout le monde, a-t-il dit, pour que les gens n'aient pas à le regretter. Après avoir remercié les électeurs, M. Marcoux a dit que son objectif était de travailler à la poursuite des réformes entreprises depuis quatre ans, et de mettre aussi l'accent sur le développement économique.

Le candidat de l'Union nationale, M. Maurice Bouillon, a dit pour sa part que s'il avait beaucoup d'espoir au matin de cette élection, il accepte de façon très détendue le verdict de la population. Il a félicité le député élu, et remercié tous ceux qui l'ont aidé dans cette campagne. Pour M. Bouillon, cette défaite n'est quand même qu'une première étape dans une campagne qui se continue. Pour l'instant,

dit-il, je vais retourner à mon travail, heureux quand même d'avoir mené cette campagne.

Quant au candidat libéral, M. Georges Fafard, qui a malgré tout amélioré la performance de son prédecesseur, il a déclaré que malgré la défaite, il est satisfait du travail accompli.

Il attribue la défaite à un courant provincial, mais assure que son parti sera vigilant, afin d'assurer que les

promesses qui ont été formulées par le parti au pouvoir se concrétiseront.

Quant à l'élection dans la circonscription de Matapédia, les Rimouskiens ont appris la réélection du député péquiste Léopold Marquis. Mais les communications ont fait défaut, puisque les stations locales n'ont diffusé que très peu d'information en provenance de cette circonscription, et il n'a même pas été possible de joindre les candidats en présence.



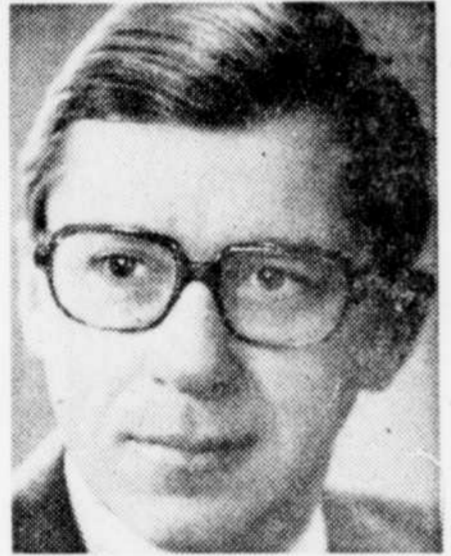
Henri Lemay, nouveau député de Gaspé.



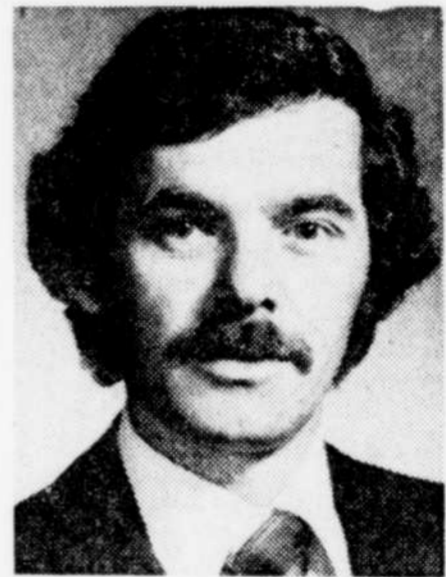
Mme Denise Leblanc a conservé son siège facilement.



Yves Bérubé réélu sans difficulté.



Gérard D. Lévesque a résisté à l'assaut péquiste.



Alain Marcoux a presque doublé sa majorité.



Léopold Marquis réélu dans Matapédia.





PAR LEBOFF



**Pour s'enfoncer dans la jungle cet été!**

à gauche, robe-soleil à fines bretelles en V, revers au buste et ceinture nouée à la taille. Imprimé de léopards et feuillage, kaki et mauve, de 5 à 13. **44.00**

à droite, même imprimé pour cette robe-chemisier boutonnée et élastifiée à la taille. Kaki et mauve, de 5 à 13. **44.00**

Disponibles à notre rayon de la Robe

"Crédit accepté"



MAIL ST-ROCH • PLACE LAURIER • PLACE FLEUR DE LYS • GALERIES CHAGNON • CARREFOUR LAVAL

## LE SUPERMARCHÉ DE L'AUTO

CHEVROLET OLDSMOBILE

60, Dorchester sud/565, boul. Hamel, tél: 529-4561

### NOS PRIX SONT AFFICHÉS

Jacques Langlois  
Opticien d'ordonnances  
"L'EXCELLENCE EN LUNETTERIE"



solde fabuleux de montres...

# SEIKO chez BIRKS

## 30% DE RABAIS

Oui, 30% de rabais sur toutes les montres Seiko dans tous les magasins Birks!

Il ne s'agit pas d'une simple petite sélection de montres. Non. Notre stock Seiko en entier est en solde. les modèles à quartz comme les modèles mécaniques, tant pour hommes que pour dames. Un choix extrêmement intéressant!

La réputation de Birks pour son honnêteté dans le commerce de l'horlogerie remonte à plus d'un siècle. Quant à notre service, il est

professionnel et à la grandeur du pays. De plus, chaque montre porte une garantie aussi sérieuse que notre nom.

Nous restons toujours intéressés au bon fonctionnement de votre montre, même plusieurs années après son achat. N'est-ce pas une bonne raison pour acheter votre montre chez Birks? Ou encore d'en offrir une dans une boîte bleue de Birks?

POUR UNE PÉRIODE DE TEMPS LIMITÉE SEULEMENT

16 de la Fabrique 692-3827	PLACE QUEBEC 529-0231	PLACE STE-FOY 653-4035	PLACE FLEUR DE LYS 529-0303	PLACE DU ROYAUME Chicoutimi
----------------------------	-----------------------	------------------------	-----------------------------	-----------------------------

# BIRKS

JOAILLIERS

R-1 R2 R3

Duplessis et Saguenay

# La Côte-Nord reste un château fort péquiste



Denis Perron est réélu avec une majorité de 8,951 voix.

par Jean Didier FESSOU  
du bureau du Soleil

**SEPT-ÎLES** — La Côte-Nord a confirmé le fait qu'elle était un château fort du Parti québécois et a réélu sans surprise M. Denis Perron dans Duplessis et M. Lucien Lessard dans Saguenay.

Une seule surprise: la ville de Baie-Comeau a accordé une majorité de 38 voix au candidat libéral, M. Ghislain Maltais. Le dossier controversé de la fusion des hôpitaux de Baie-Comeau et de Hauterive et de la mauvaise qualité des soins hospitaliers n'est pas étranger à cette situation et M. Lucien Lessard devait même en convenir, dans la soirée.

Les tiers partis, à savoir l'Union nationale et le Parti communiste marxiste-léniniste, ont à peine recueilli 1,124 voix sur la Côte-Nord comparativement à 7,056 voix en 1976. Le remaniement de la carte électorale n'explique pas un tel écart car ce que Duplessis a perdu du côté de la baie d'Ungava, Saguenay l'a récupéré du

côté du best (Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Coeur et Tadoussac).

### Duplessis

"Malgré la conjoncture économique défavorable, les électeurs ont compris que ce n'était pas la faute du gouvernement du Québec."

C'est le commentaire qu'a consenti le député de Duplessis, M. Denis Perron, hier soir, devant les journalistes rassemblés à l'Auberge des Gouverneurs, lieu de travail de la presse. M. Perron a noté que la candidature de M. Réal-Jean Couture l'avait probablement aidé. Le député réélu a mentionné, de plus, que les basse et moyenne côtes lui avaient donné un appui plus substantiel qu'en 1976 et que ceci était très significatif.

Les priorités immédiates du député Perron concerneront la situation économique, le dossier du fer et le rapport Boucher. M. Perron croit même que toutes les fermières de la région, et pas seulement la Compagnie minière IOC, devraient rendre publics leurs états financiers.

M. Jean Bolduc, Union nationale, a recueilli 514 voix, Mme Lisette Paradis, Parti communiste marxiste-léniniste, 174 voix, M. Réal-Jean Couture, Parti libéral du Québec, 9,956 voix et M. Denis Perron, député péquiste sortant, 19,962 voix. Soit une majorité de 10,046 voix pour ce dernier. En 1976 il avait recueilli 20,100 voix et le candidat libéral 8,776.

A noter que le candidat libéral défait, M. Couture, a refusé de se rendre à l'invitation des journalistes pour commenter les résultats de cette élection.

### Saguenay

Réputé pour être l'homme fort de la Côte-Nord, le député-ministre de Saguenay a recueilli une majorité moindre que son collègue de Duplessis, c'est-à-dire 8,951 voix.

Et malgré la contre-performance qu'il a enregistrée à Baie-Comeau, M. Lucien Lessard a assuré la population qu'il serait le député d'une région et non d'une ville. M. Lessard a assuré

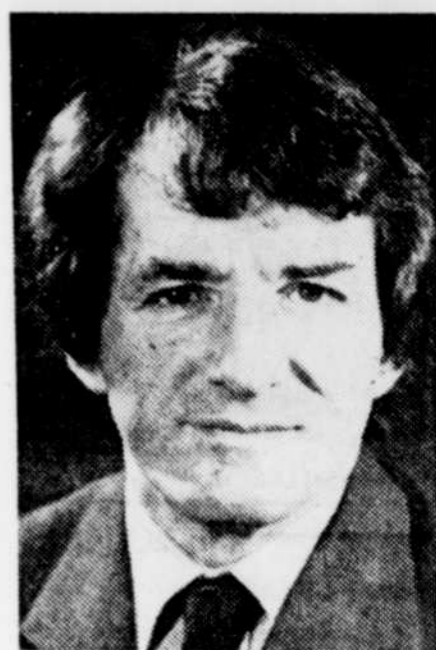
son monde que la Côte-Nord continuerait d'avoir un ministre et qu'il s'organiserait pour travailler avec tout le monde.

Quant au libéral Ghislain Maltais, il s'est réjoui d'avoir "ébréché" la confortable majorité de M. Lessard en augmentant le vote libéral. M. Maltais a affirmé qu'il avait mené le type de campagne qui lui avait été imposé par la direction générale du Parti libéral et que, somme toute, il avait réussi sa mission.

L'unioniste Albert Martin a recueilli 436 voix, le libéral Ghislain Maltais 8,119 et le péquiste sortant, M. Lucien Lessard, 17,070. Soit une majorité de 8,951 pour ce dernier.

En 1976, M. Lucien Lessard avait recueilli 15,491 voix et le libéral Tremblay 4,279 voix. Soit une majorité de 11,212 voix pour M. Lucien Lessard.

Hier, pour la seule ville de Baie-Comeau, M. Lucien Lessard a recueilli 3,603 voix contre 3,641 voix à M. Ghislain Maltais et 65 voix à M. Albert Martin.



Lucien Lessard réélu pour un 4e mandat.

Charlevoix

# Raymond Mailloux réélu par une faible marge

## Les à-côtés...

### Bien vivante

**GASPE** — Radiée par erreur des listes électorales, une personne s'est présentée à son bureau de vote pour apprendre qu'elle était "décédée". Après les vérifications d'identité d'usage, elle a tout de même voté. "Sous serment, note avec un éclat de rire une responsable du scrutin, pour prouver qu'elle n'était pas morte."

### On repart

**MATANE** — Le député réélu du comté de Matane, M. Yves Bérubé, n'aura pas à attendre longtemps pour effectuer une première sortie d'après-campagne. La Caisse d'entraide économique de Matane avait lancé une invitation au candidat qui l'emporterait, hier. Plus tôt, le député sera au cercle de presse de Matane qui, mieux informé sûrement, n'avait adressé qu'une seule invitation, soit à M. Bérubé.

### Vote fort

**ILES-DE-LA-MADELEINE** — Plus petite circonscription de l'Est du Québec et la moins peuplée de tout le Québec, avec ses 9,435

électeurs répartis dans 50 sections de vote, les Iles-de-la-Madeleine affichent rapidement la progression du taux de participation.

Hier, à 13h, heure des îles, 15 pour 100 des citoyens s'étaient prévalus de leur droit de vote; à 15h, 2,800 voteurs (30 pour 100 de la population éligible) s'étaient présentés à leur section de vote; à 17h, le cap des 50 pour 100 (4,500 voteurs) était franchi; à 19h, c'était 61 pour 100; à 21h, 76,4 pour 100 (6,949 voteurs).

A la fermeture, 88 pour 100 (8,274 voteurs) des électeurs s'étaient présentés. En 1976, la participation avait été de 87 pour 100 et de 83 pour 100 en 1973.

### A la même heure

**ILES-DE-LA-MADELEINE** — Cette année, les Iles-de-la-Madeleine n'ont pas battu la marche des députés élus. Situées dans un autre fuseau horaire, les îles donnaient souvent le premier élu ou la première élue à l'Assemblée nationale. En 1981, les Madelinots ont voté en même temps que les autres Québécois, mais, décalage horaire oblige, ce fut de 11h à 21h.

par Denis GAUTHIER

(collaboration spéciale)

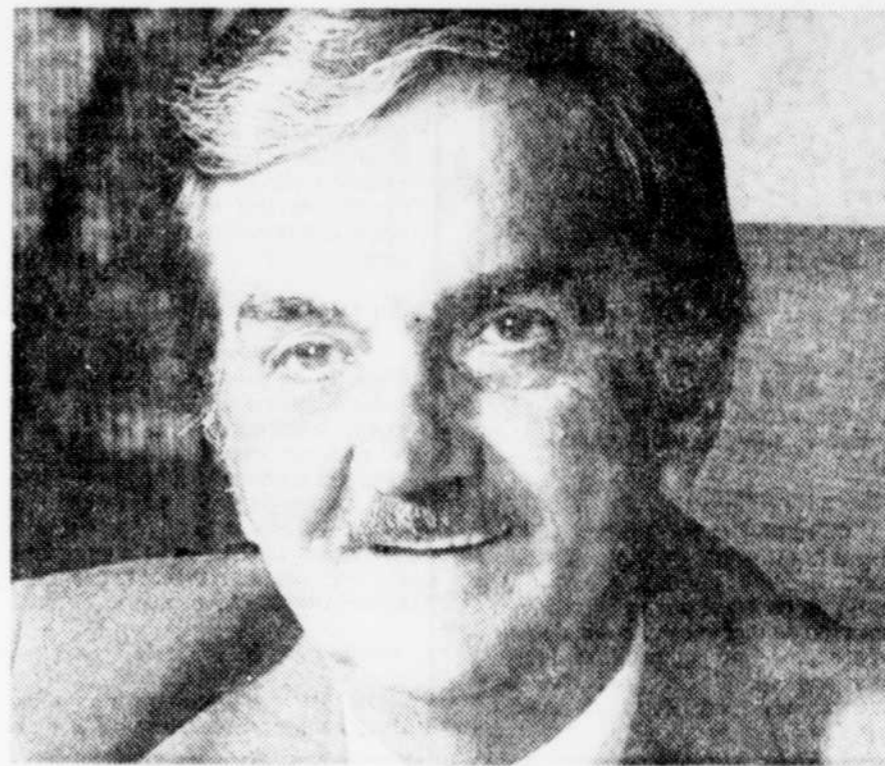
**LA MALBAIE** — Les Charlevoisiens ont accordé un septième mandat au député libéral Raymond Mailloux, mais par la très faible marge de 810 voix.

Les résultats des 145 bureaux de scrutin donnés hier indiquaient que M. Mailloux avait recueilli 12,616 voix contre 11,814 pour son adversaire péquiste Paul-Henri Jean. L'unioniste Jeannot Lavoie venait loin derrière avec 460 voix.

En 1976, M. Mailloux l'avait emporté avec 4,899 voix de majorité. Lors du référendum, la majorité du NON avait été de 3,662.

Un rapide coup d'oeil sur les résultats d'hier indique que le PQ a maintenu ses positions dans les centres industriels du comté, soit Clermont et Beauré. Quoique moindres, M. Mailloux a pu lui aussi conserver des majorités à Baie-Saint-Paul et La Malbaie.

"Je suis surpris, je pensais que j'avais résisté davantage, mais je



Raymond Mailloux a 810 voix de majorité.

m'aperçois que dans l'Est du Québec, un député libéral, c'est rare", de dire M. Mailloux quelques instants après avoir appris qu'il était réélu par une faible majorité.

Le député libéral impute la baisse de sa majorité au mouvement provincial, à la lutte serrée de ses adversaires et à l'appui que le Conseil des ministres a donné au candidat péquiste.

Pour sa part, le candidat Paul-Henri Jean se disait déçu. "Les gens n'ont pas compris qu'ils pouvaient être au pouvoir, mais ce n'est que partie remise parce qu'on va bientôt retourner en élections partielles dans Charlevoix", de dire M. Jean en ajoutant que le vote pour M. Mailloux en a été un de reconnaissance.

Le député Mailloux a pour sa part indiqué qu'il avait l'intention de respecter son mandat et que pour l'instant, il était prématuré de parler d'autre chose.

**Pensons Mode**  
Pensons Pâques  
Pensons Boutiques  
Place Québec  
les 16-17-18 avril  
défilés,  
spectacles-mode,  
surprises

Pâques se précipite à grands pas ensoleillés de mode, de cadeaux, de surprises aux Boutiques de Place Québec. Pour mieux faire la fête, les 16-17-18 avril une «session-mode» intensive de beauté printanière vous est offerte.

Venez nous voir et laissez-nous le plaisir de vous gâter en vous offrant la chance de piger et possiblement de gagner, soit:

- un oeuf «pas comme les autres» en or d'une valeur approximative de \$500.00
- un oeuf donnant droit à un «prix-cadeau»
- un oeuf chargé des «meilleurs vœux» des Boutiques Place Québec.

**HORAIRE ET DÉFILÉS:**  
le jeudi, 16 avril à 12h30 — défilé «femme au travail»  
le vendredi, 17 avril à 14h30 — défilé «mode active» (hommes-femmes)  
le samedi, 18 avril à 14h00 — défilé «familial»  
le samedi, 18 avril à 15h00 — spectacle-coiffure Salon Jacques Despars et maquillage «haute-fantaisie» avec Claude Moisan

**BOUTIQUES PLACE QUÉBEC**

## Regardez le monde avec d'autres YEUX

Maintenant vos yeux ont l'attention qu'ils méritent grâce à une collection complète de produits de maquillage Ritz

REVENESCENCE  
crème super-hydratante pour contour de l'oeil 1500

INVITATION  
Mme Claudette Légaré, représentante de la maison Charles de Ritz, sera à notre comptoir des cosmétiques du Mail St-Roch les 16, 17 et 18 avril 1981, afin de vous conseiller.

SUPER-CIL  
instantané Ritz 950

REVENESCENCE fard-paupières en trio 1350

**Offre spéciale**  
Démaquillant hydratant pour les yeux  
60 ml.  
**\$200**

**Charles of the Ritz**  
Parce que vous vous sentez si bien dans votre peau!

# brunet

MAIL ST-ROCH, Québec 529-5741  
PLACE LAURIER, Ste-Foy 656-1712  
CARREFOUR Charlesbourg 623-1504

# Bélangier traverse le lac

par J.-Claude PAQUET  
du bureau du Soleil

**VAL D'IRENE** — C'est le Québécois Michel Bélangier qui a remporté hier la compétition Aqua-neige, au centre de ski Val d'Irène, près d'Amqui, ayant été le seul parmi les 100 concurrents à réussir la traversée du lac, d'une longueur de 52 mètres, soit 180 pieds.

Plus de 7.000 spectateurs, venus de différents coins de la province et des Maritimes ont assisté à cette compétition-spectacle un peu spéciale, qui consiste à dévaler la pente de ski pour ensuite tenter de traverser le lac situé au bas des pistes.

Cette compétition qui existe depuis cinq ans, et qui est de mieux en mieux structurée, attire de nombreux skieurs de l'extérieur. Alors qu'on limite la participation à 100 concurrents, 22 étaient de la région immédiate de Val d'Irène, alors qu'on avait plusieurs inscriptions de Québec,

Sept-Iles, Baie-Comeau, Matane, la Gaspésie et le Nouveau-Brunswick.

On sait que la station de Val d'Irène, en raison de sa position géographique, jouit d'un microclimat en vertu duquel elle peut offrir la plus longue saison de ski au Québec. Elle est généralement la première station ouverte, et toujours la dernière fermée. En fait, alors que la journée de samedi fut généralement pluvieuse sur l'ensemble du Québec, la région d'Amqui-Val d'Irène a connu une bonne tempête de neige. Mais les municipalités environnantes ont fait diligence pour déblayer les routes. Hier, les conditions de ski étaient idéales, même si pour les spectateurs, c'était un peu froid.

**Les gagnants**

Dans la catégorie hommes, les trois premiers trophées ont été dé-

cernés à Michel Bélangier, de Sainte-Anne-de-Beaupré, qui a réussi une traversée de 57 mètres, donc qui a traversé le lac au complet. La deuxième place est allée à André Bouchard, de Rimouski, avec 52 mètres, et la troisième à Jacques Chouinard, de Baie-Comeau, avec 50 mètres. Une mention honorable a été accordée à Robert Dubé, de Dalhousie, Nouveau-Brunswick, qui a également réussi 50 mètres.

Chez les femmes, les trois premières places sont allées à Lucie Marquis, de Trois-Pistoles, 22 mètres, Linda Bujold, de Murdochville, 21 mètres, et Line Fournier, de Causapsal, 19 mètres.

Dans la catégorie "Farfelus", les gagnants étaient Sylvain Roy, de Sainte-Irène, Jacques Saint-Gelais, d'Amqui, et Michel Roy, de Sainte-Irène. Quant au trophée accordé au skieur qui a effectué le plongeon le plus spectaculaire, il est allé à Réjean

Michaud, d'Amqui. Les critères retenus par les juges sont la distance parcourue sur le lac, le maintien et l'équilibre.

Le président de la compétition Aqua-neige, M. Noël Decourval, a précisé que la liste des compétiteurs étant limitée à 100, une trentaine de skieurs avaient été mis sur la liste d'attente, mais la majorité n'ont pu participer.

Etant donné l'ampleur que prend cette compétition d'année en année, les organisateurs croient que la manifestation pourrait constituer le point d'attrait d'une semaine de festivités dans la vallée de la Matapédia qui pourrait se classer parmi les grands festivals québécois.

On pouvait observer hier des voitures stationnées sur des milles de distance le long des routes conduisant à la station de ski. Un service d'autobus régulier transporte les spectateurs de leur véhicule à la station.



Le Soleil, Jean-Claude Paquet  
Les spectateurs attendent avec impatience l'arrivée d'un skieur qui va atterrir dans le lac.

## VENTE TRANS CANADA EATON

Offres spéciales toutes désignées pour offrir à Pâques.

Venez ou téléphonez **653-9331**

**Des bas prix pour les réceptions d'été!**  
**65.93 de rabais! Meubles d'été "Rio"**  
Prix courant Eaton 434.93  
**369<sup>00</sup>** l'ens. 7-pièces

L'ensemble de 7 pièces en aluminium tubulaire émaillé blanc très robuste comprend table d'env. 42" diam., parasol d'env. 7 1/2', et 4 fauteuils socle de parasol. Sangles en polyvinyle de chlorure tissé, réfractaire à l'eau, de couleur estivale jaune/blanc. Accoudoirs en plastique moulé.

Non représenté: Nappe. Prix courant Eaton 32.95, **27.99 ch.**

**60.99 de rabais!**  
**Balancelle de luxe**  
Prix courant 449.99  
**389<sup>00</sup>** ch.

Balancelle 3-places assortie à l'ensemble. Une autre façon de vivre au rythme de l'été.

**14.99 de rabais!**  
**Chaise longue assortie**  
Prix courant Eaton 99.99  
**85<sup>00</sup>** ch.

Multipl. positions. Repliable.  
Eaton, Place Ste-Foy, Rayon 280

**Kodak "Ektralite 10" à flash intégré**  
Prix courant Eaton 44.99  
**40<sup>99</sup>** ch.

Appareil-photo à flash intégré de format poche, facile d'emploi avec exposition fixe au viseur avec parallaxes et réglage automatique de vitesse d'obturateur pour film couleur 400. Complet avec film, piles et étui.

**Télé-Ektralite 600" double objectif Kodak**  
Prix courant Eaton 64.99  
**61<sup>99</sup>** ch.

Son système à double objectif permet le passage de la focale normale de 22mm f/2 à celle du téléobjectif de 44mm f/8, de 4 pi. à infini. Flash électronique "Sensalite" intégré. Poignée et protège-objectif intégrés. Dragonne, pile 9 volts et film C-110-24 compris.

Eaton, Place Ste-Foy, Rayon 512

**40.00 de rabais!**  
**Double puissance**  
Prix courant Eaton 239.95  
**199<sup>95</sup>** Modèle V4624A

Cet aspirateur "Viking" Eaton s'acquitte des tâches difficiles grâce à son système à 2 moteurs: un actionnant la brosse batteuse de 12" dans l'appareil vertical, un autre à suction puissante dans l'appareil traîneau. Commande sur le boyau. Cordon de 18' à rembobinage automatique. Complet avec jeu d'accessoires.

Eaton, Place Ste-Foy, Rayon 258

**Table et chaises de bridge à prix réduits TransCanada**

	Prix courant Eaton	chacune
Table, modèle 60F	37.50	<b>32<sup>95</sup></b>
Chaise, modèle 107L	23.95	<b>18<sup>95</sup></b>

Fabrication "Cooley" robuste en acier tubulaire. Table recouverte de vinyle ton rouille, chaises avec dossier et siège rembourrés et recouverts de vinyle aspect paquier Leola. Cadre ton brun. Table et chaises se plient pour ranger.

Eaton, Place Ste-Foy, Rayon 208

**Jeu de jacquet dans mallette**  
Prix courant Eaton 44.98  
**34<sup>98</sup>** ch.

S'emporte partout avec vous. Jeu passionnant pour 2 joueurs. Règles du jeu comprises. Mallette d'aspect cuir et suède. Rayon 208

## 20% de rabais! Pièces de service en verre

Une belle sélection pour agrémenter vos réceptions de l'été! La verrerie "Ice Castles" à relief fantaisie se compose de pièces de service qui font aussi d'excellents cadeaux. Déjà un bon choix aux prix courants, vous devriez profiter de l'offre spéciale TransCanada et en faire provision pour votre usage quotidien ou en prévision de cadeaux.

	Prix courant Eaton	chacun
Plat pour tarte	10.00	<b>7<sup>99</sup></b>
Saladier d'env. 9"	10.00	<b>7<sup>99</sup></b>
Coupe individuelle	3.50	<b>2<sup>79</sup></b>
Coupe sorbet à pied	4.00	<b>3<sup>19</sup></b>

Eaton, Place Ste-Foy, Rayon 252

# EATON